

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration des collections - Programme 2005 - Demande de subvention - Comité de suivi de la restauration du tableau de Bronzino

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Les deux projets de restauration suivants sont envisagés :

Archéologie

Restaurations pour l'exposition «De Vesontio à Besançon, la ville s'expose»

La sépulture gauloise mise au jour en 2001, au pied du Murus Gallicus, sur le site des Remparts Dérasés à Besançon et une des mosaïques découvertes en 2004 dans les fouilles du Collège Lumière seront au cœur du parcours sur la ville romaine et rejoindront les collections permanentes du musée. La mosaïque se distingue par la qualité de ses motifs géométriques et une représentation de la tête de Méduse en son centre.

* achèvement des travaux de conservation et de restitution de la sépulture gauloise (4 212,31 €).

* remise en état de la mosaïque confiée à l'atelier de restauration de Saint-Romain en Gal, prévue sur deux exercices, d'un montant de **88 243 €** pour 2005.

Collections de peintures

Remise en état d'une peinture qui doit être intégrée à la présentation permanente :

* anciennement attribué à Guido Reni *Lucrèce se poignardant* (3 devis : 1 315,60 €, 5 980 € et 3 946,80 € - montant total : 11 242,40 €)

D'autres travaux prévus en 2005 seront subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté, sous réserve d'une seconde tranche de crédits, à savoir :

Remise en état de trois peintures qui devront aussi être intégrées à la présentation permanente :

- un tableau attribué à Rubens *Montée au Calvaire* (3 348,80 €)
- Harpignies *Vallée de l'Aumance* (2 devis : 2 830,93 € ; 2 804,62 €)
- Devéria *Portrait de vicomte* (1 201,98 €).

Collections graphiques

Évaluation de la collection de dessins installée depuis 1963 dans un cabinet qui doit être réaménagé selon les normes actuelles. L'étude des 5 500 feuilles permettra d'établir des priorités de conservation, des options de conditionnement et des préconisations en matière de préservation. Après consultation, la proposition de la société In Extenso a été retenue pour un montant de **14 603,16 €**.

Poursuite de la politique de diagnostics et de petites restaurations sur place pour un ensemble de dessins de Fragonard (**693,68 €**) ; achèvement des constats d'état de la collection de pastels (**3 000 €**) et conditionnement d'un dessin de grand format de Fragonard (**502,32 €**).

Restauration du tableau de Bronzino

A la suite des différentes études qui viennent d'être achevées, la réunion du 21 avril 2005 a défini la technique de nettoyage du tableau et établi un calendrier des interventions.

L'eau qui s'est écoulée sur certaines parties du tableau a profondément altéré le vernis, les mastics et les repeints, rendant indispensable une intervention sur la couche picturale pour la présentation de l'oeuvre.

Après différents tests, l'option adoptée pour le nettoyage est de :

- * retirer les vernis de restauration par un nettoyage doux qui préserve l'épiderme de la peinture
- * retirer les repeints et mastics altérés
- * se réserver pour la suite la possibilité de rétablir une patine de la couche picturale.

Calendrier retenu :

17 - 18 mai et 23 juin : nettoyage

24 juin : réunion du comité technique en présence si possible de conservateurs du Palais Vecchio et du musée des Offices à Florence et de Giorgio Bonsanti, coordinateur scientifique du Centre Européen de Recherche sur la Restauration à Sienne.

Les frais de transport et de séjour de nos partenaires italiens et d'un universitaire français sont à la charge de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ce programme et à autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté :

- 35 000 € pour le financement des restaurations pour l'exposition «De Vesontio à Besançon, la Ville s'expose» et la remise en état de la peinture de Guido RENI «Lucrèce se poignardant»,

- une subvention pour l'évaluation des collections graphiques.

Ces sommes seront inscrites en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 13.322.1321.509.52000 et réaffectées en dépenses au chapitre 23.322.2316.509.52000.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces différentes propositions de restauration et à solliciter les subventions correspondantes.

«M. LE MAIRE : Au passage je vous invite à aller voir l'exposition Le Renault de Doisneau, c'est quelque chose de remarquable qui montre comment Doisneau, à l'âge de 23-24 ans, avait été embauché dans les années 35-36-37 aux usines Renault et comment il a figé, et avec quelle sensibilité, sur la pellicule et avec des moyens qui à l'époque n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, des attitudes des travailleurs de chez Renault pleins de dignité et de beauté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.